

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

La famille MIFFANT ; Dieppe ; XVI^e siècle

L'Histoire du protestantisme en Normandie au XVI^e siècle est une histoire mouvementée si on veut bien considérer que de 1560 à 1599, date de l'enregistrement provisoire de l'édit de Nantes par le Parlement de Rouen, le nombre d'années de paix ou même de simple tolérance ne dépasse pas vingt.

Mieux qu'une énumération de dates, pourquoi ne pas vivre cette période en suivant l'existence d'une famille ?

Nous avons eu la chance de mettre la main sur quelques pages de la main d'un réformé de Dieppe de cette époque qui relate comme un livre de raison les conditions de naissance et de baptême de ses onze enfants.

David MIFFANT est né en 1531 à Dieppe dans une famille notable de l'échevinage ; En 1555, quand l'église Réformée s'organise au grand jour à Dieppe, il a vingt-quatre ans, et c'est tout naturellement qu'il s'engage ainsi que sa famille et la grande majorité de ses concitoyens dans le mouvement.

En 1564, il épouse **Catherine ANGO**, fille du Procureur général de l'Archevêque de Rouen à Dieppe, d'une famille qui symbolise l'importance et le faste du commerce maritime de la ville.

Un premier fils, **Thomas**, naît le 31 octobre de l'année suivante et est baptisé, note son père, « *en l'église Réformée de Dieppe, le presche se faisant en la maison des Charités* ».

Un second fils, **Jacques**, naît le 17 octobre 1566, baptisé dans les mêmes conditions que l'aîné.

En novembre 1567, quand naît le troisième fils, **David**, le père note son baptême « au logis, ne pouvant pour lors faire les presches publiques pour être lors aux troubles ainsi que le 27 octobre la ville avait été prise et pillée, le père étant fugitif à Gamaches ».

En mars 1569 quand naît la première fille **Marie**, David Miffant écrit: « *elle fut portée nuitamment à St-Aubin sur Arques, en nourrice chez la femme du jardinier du sieur de Saint-Aubin, où elle fut nourrie jusqu'au 25 septembre de l'année suivante, auquel jour elle fut portée à baptiser à St-Pierre au logis de M. de Lanquetot, le presche s'y faisant, n'ayant eu moyen de la faire baptiser plus tôt et avait dix-huit mois lors de son baptême* »

De septembre 1568, date de l'édit de Saint-Maur qui interdisait toute manifestation de Protestantisme, à septembre 1570, date de l'édit de Saint-Germain qui l'autorisait de nouveau, les protestants ont donc vécu dans la clandestinité.

Si il avait été ainsi possible de cacher la petite Marie Miffant, il n'en va pas de même pour le cinquième enfant **Pierre**. Il naît le 30 novembre 1570 dans des conditions aussi étonnantes que celles de son baptême. David Miffant écrit: « *Lors du baptême, j'étais absent de ces quartiers et fugitif en pays de Caux retiré chez M. de N... et le premier pour raison du Président Viollart qui, en vertu de sa commission, emprisonnait ceux de la religion et contraignait à payer des taxes excessives afin de nous faire vendre nos biens tant à Dieppe qu'à Neuville et pour ce, ma femme étant prête de son enfantement se voulut retirer à Grèges (village près de Dieppe) pour fuir la rigueur dudit Viollart ; durant le chemin (elle) fut rencontrée par des archers dudit Viollart et d'autres et, étant au dit lieu de Grèges, accoucha dudit enfant. A mon regret et contre le vouloir de madite femme (l'enfant) fut porté sur les fonts du dit lieu de Grèges* ».

Après ce cinquième ainsi baptisé à l'église catholique en naît un sixième, **Hélie**, le 6 juillet

1571. Le culte est de nouveau autorisé ; c'est pourquoi David Miffant note : « *Il fut présenté le huitième jour au logis du château de M. de Saint-Aubin près d'Arques, le presche se faisant alors pour l'Eglise de Dieppe* ».

Cette situation de tolérance est évidemment renversée par le massacre de la Saint-Barthélémy du 24 août 1572. Terrorisés les protestants de Normandie abjurent ou, dans le cas des dieppois en particulier, se réfugient en Angleterre. La famille Miffant se retrouve à La Rye avec plusieurs milliers de compatriotes. Mais la vie est difficile sur la terre étrangère, même pour une famille aisée. Comme l'écrit l'historien de l'Eglise de Dieppe Daval: « *Encore que par la paix (17 juin 1573), il y eut permission à Dieppe, comme par tout le Royaume, de vivre en sa maison sans recherches pour la conscience, néanmoins il n'y eut que bien peu de personnes qui, poussées du désir naturel de revoir leur pays ou par la grande nécessité de leurs affaires, revinssent à Dieppe; la plus grande partie demeurèrent en Angleterre...* »

Il n'est donc pas étonnant que David Miffant, sa femme et ses enfants, Jacques Miffant son frère aîné et sa famille, Anne Miffant leur sœur veuve et ses enfants, quelques neveux, cousins et domestiques, quittent La Rye avec un certificat du pasteur de Dieppe Tellier, pour s'installer à Hampton, c'est-à-dire Southampton, Le registre des admissions à la Cène de l'Eglise française de Hampton note leur admission à la cène du 5 Juillet 1573.

Si nous revenons au livre de raison de David Miffant, nous voyons que le septième enfant **Jean** est né le 1er décembre 1574 *en la ville de Hampton au pays d'Angleterre où nous étions réfugiés pour les guerres civiles qui étaient en France pour raison de la Religion, auquel pays nous avons demeuré avec toute notre famille pour l'espace de six ans tant à la Rye qu'en la ville de Hampton et a été présenté au baptême, en l'Eglise wallonne et française recueillie audit lieu... »*

Le huitième enfant, **Abraham** Miffant naît également sur la terre de refuge le 11 mai 1576, « *présenté au baptême en l'Eglise française et wallonne...* »

Quand naît le neuvième enfant **Isaac** le 7 février 1579, le père écrit que c'est « *à Dieppe, après notre retour d'Angleterre environ un an, présenté au baptême à Pallecheul, le presche lors s'y faisant pour l'Eglise de Dieppe...* »

Le dixième enfant, **Madeleine**, naît le 3 novembre 1581 « *au village d'Estray près de Dieppe où nous étions demeurant depuis sept à huit mois dans le logis que j'avais loué... transporté le dimanche suivant à Pallecheul, au prêche en l'Eglise qui était recueillie pour Dieppe, M. Cartault faisant le Prêche...* »

Le onzième et dernier enfant, **Jacob** Miffant naît également à Estray le 23 juin 1583 et « *fut porté le lendemain à Pallecheul au presche là où il fut baptisé ...* »

Ainsi se termine le livre de raison de David Miffant. Une note d'une autre écriture précise seulement : « *David Miffant est mort en février 1585* », c'est-à-dire quelques mois avant l'édit de Nemours qui allait une nouvelle fois interdire toute manifestation de protestantisme.

Pasteur Denis Vatinel

P.S Je remercie tout particulièrement M, Jean-Yves Laillier, documentaliste aux Archives du Calvados, qui a bien voulu me signaler l'existence des papiers Miffant (Archives du Calvados F 7775)